



Suite de la page 11
d'une base russe, dont le périmètre miné était à peine signalé et mal protégé. Lors de réunions ultérieures, les ONG ont pris la décision de coordonner leur action à l'échelle régionale. Dans l'ensemble, les responsables des campagnes régionales ont semblé satisfaits et stimulés par cette visite.

Beyrouth, 11-12 février 1999

La Conférence régionale sur la menace posée par les mines terrestres dans les pays arabes, qui s'est déroulée à Beyrouth, a constitué une étape très positive dans cette région. Elle a été organisée grâce à la concertation inhabituelle, mais productive, de l'armée de terre libanaise et du centre de ressources sur les mines terrestres de l'Université de Balamand.

La rencontre a réuni environ 200 participants venus du Liban et d'autres pays de la région, dont des ONG, des délégués des armées de terres de l'Égypte, de la Jordanie, du Soudan, du Yémen et de la Palestine, ainsi que de représentants des ambassades de la Norvège, du Canada et du Royaume-Uni. On a pu observer, pour la première fois, la présence de délégués des sociétés de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge de la Libye et du Koweït.

Les discussions ont notamment porté sur les répercussions réelles des mines dans les pays concernés et sur l'action menée sur place, les questions politiques intervenant relativement peu. Dans sa déclaration finale, la conférence a recommandé que la Ligue arabe joue un rôle plus actif dans ce débat et réclamé une assistance financière plus importante.

Le Caire, 13-16 février

La visite des représentants de la CIMT en Égypte, à la mi-février, a débouché sur un

dialogue franc et productif avec des responsables gouvernementaux et a également fourni l'occasion – événement rare – de dialoguer avec l'armée de terre égyptienne.

Le programme des activités comprenait une rencontre avec le ministre des affaires sociales et le directeur adjoint du désarmement au ministère des affaires étrangères, ainsi qu'avec d'autres responsables gouvernementaux, avec M^{me} Mubarak, des ONG et les médias. L'ambassade du Canada a donné une réception à laquelle ont assisté des membres des milieux diplomatiques. À notre arrivée, on nous a appris que le ministère de la défense nous invitait à El Alamein, invitation rare, voire tout à fait exceptionnelle, à prendre connaissance des opérations de déminage en cours à cet endroit.

Les réunions se sont bien déroulées et ont été marquées par le caractère ouvert et franc du dialogue entre toutes les parties. De plus, la presse a très bien rendu compte de cette visite, qui a comporté des séances d'information à l'intention des journalistes, la présence de représentants de médias lors de notre tournée à El Alamein et plusieurs interviews à la télévision.

De nombreuses personnes ont fait état du principal obstacle à l'adhésion de l'Égypte au traité, à savoir qu'elles estimaient que les Alliés devraient déminer la partie occidentale du désert, où un grand nombre de mines ont été enfouies pendant la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons pu constater que les journalistes et les représentants des ONG connaissent mal le rôle joué par l'Égypte dans la crise humanitaire provoquée par les mines terrestres depuis cette époque. Plusieurs de nos interlocuteurs ont paru être ébranlés en apprenant que l'Égypte produisait, exportait et utilisait ces engins.

Des représentants du ministère de la défense ont indiqué que l'Égypte n'en exportait plus et, en réponse à une question, ils ont promis de présenter une déclaration écrite en ce sens. Ils n'ont toutefois pas été aussi loin en ce qui concerne la production de mines terrestres.

Des représentants d'ONG nationales ont indiqué que la campagne en Égypte leur inspirait des sentiments positifs; ils ont dit estimer que les discussions, le débat public et la couverture médiatique que ce voyage avait suscités constituait pour eux un « tournant ».

— Liz Bernstein, CIMT

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION :

célébrations dans le monde entier

Le 1^{er} mars 1999, la Convention d'Ottawa est devenue partie intégrante du droit international, établissant une nouvelle norme internationale à l'encontre des mines terrestres.

Ce jour a marqué l'entrée en vigueur du traité, à peine 15 mois après qu'il eut été ouvert à la signature. La rapidité avec laquelle ce processus s'est déroulée est pratiquement sans pareille dans l'histoire des traités internationaux.

À travers le monde entier, l'entrée en vigueur de la Convention a été célébrée par un large éventail d'initiatives officielles ou communautaires. La CIMT a mené une campagne très réussie pour faire sonner des cloches à l'échelle planétaire afin de marquer à la fois la joie et les regrets que suscitait cet événement. De nombreuses personnes ont aussi célébré cette journée par la prière et, à Washington, des survivants de mines terrestres ont retiré leurs prothèses devant la Maison Blanche. Leur message : pourquoi pas nous, c'est-à-dire les États-Unis? (Why not US?)

Action Mines Canada salue le traité au son des cloches

Action Mines Canada (AMC) a œuvré avec environ 40 organisations de toutes les régions du Canada afin d'organiser le tintement des cloches saluant l'entrée en vigueur du traité sur les mines terrestres. Il en a résulté un bruyant accueil du traité le 1^{er} mars d'un bout à l'autre du pays : des navires ont fait retentir leur sirène dans les ports de l'Atlantique; ailleurs, des crieurs publics, des sirènes d'alerte de raid aérien, des klaxons de taxis et des cloches d'église ont mêlé leurs sons, tandis que des prières étaient diffusées des mosquées de l'ouest du pays.

À Ottawa, on a mis en place des postes équipés de gongs permettant aux gens de faire résonner leur approbation de l'interdiction. Des

organisations locales ont diffusé une brochure de AMC sur les travaux à réaliser pour qu'on parvienne à une véritable interdiction; en outre, certains organismes ont tenu des séances d'information de la population. Pour obtenir d'autres renseignements sur Action Mines Canada, communiquez avec nous aux coordonnées suivantes : 1210 - 1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) Canada K1N 7B7. Téléphone (613) 241-3777; télécopieur (613) 244-3410
— Mary Foster, AMC



Joseph Ramlochand a pris plaisir à faire du bruit sur la colline parlementaire pour marquer l'entrée en vigueur du traité d'interdiction des mines.